

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 8 mai 2017, à 19 heures, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance spéciale du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents Madame la Conseillère Louise Sénécal, Messieurs les Conseillers Gino Vachon, Marco Poulin et Jérôme Bélanger formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jonathan V. Bolduc, Maire.

La secrétaire de l'assemblée est Madame Kathleen Veilleux.

La présente séance spéciale a été convoquée par Madame Kathleen Veilleux, directrice-générale, pour les sujets suivants seulement :

1. Adoption de l'avis de convocation.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Appel d'offres pour fourniture de concassé.
4. Levée de la séance spéciale.

2017-05-134

ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Proposé par Monsieur Gino Vachon,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, qu'ils reconnaissent avoir reçu l'avis spécial de convocation et approuvent le moyen de signification de l'avis comme s'il avait été fait conformément au Code municipal.

ADOPTÉ

2017-05-135

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Madame Louise Sénécal,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

2017-05-136

**APPEL D'OFFRES POUR FOURNITURE DE SABLE
ET DE MATÉRIAUX GRANULAIRES CONCASSÉS**

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander des soumissions pour l'achat de sable et de matériaux granulaires concassés, selon les spécifications suivantes :

Art.	Qté approx	Unité	Description
1	1500	Tonne	MG-20 (CCDG) 0 - ¾ po
2	5300	Tonne	MG-20b (CCDG) 0 - ¾ po
3	500	Tonne	MG-112 (CCDG)
4	500	Tonne	Matériaux granulaires de classe B

Les prix soumissionnés ne devront pas inclure la livraison.

Les soumissions devront être déposées au bureau de la Municipalité de Saint-Victor, au 287 rue Marchand, Saint-Victor, G0M 2B0, sous enveloppe scellée identifiée « Soumission Sable et matériaux granulaires concassés – Projet 2017-06-02 ». Les soumissions seront reçues jusqu'à 11h00 le 15 mai 2017, pour être ouvertes à la même heure.

La Municipalité ne s'engage pas à accepter la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

ADOPTÉ

2017-05-137

LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

Proposé par Monsieur Marco Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la présente séance spéciale est levée.

ADOPTÉ

LE MAIRE

**LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
PAR INTÉRIM**

JONATHAN V. BOLDUC

KATHLEEN VEILLEUX